

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
Le mardi 13 octobre à 19h00

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE septembre 2026**
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE**
- 6. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES**
 - 6.1 Dépôt et acceptation de la liste des déboursés au 8 octobre 2026
 - 6.2 Fermeture des bureaux administratifs - Temps des fêtes
 - 6.3 Autorisation de signature d'une lettre d'entente – Horaire de 4 jours/semaine
 - 6.4 Modification de l'organigramme municipal
 - 6.5 Modalités de cotisation au régime de retraite pour les employés cadres
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 7.1 Aucun
- 8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)**
 - 8.1 Modification de la résolution no 2026-03-081
 - 8.2 Mise à jour du plan d'intervention des infrastructures
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
 - 9.1 Servitude de conservation - parc situé à l'ancien camp St-Pat's
 - 9.2 Mise aux normes de l'usine d'épuration des eaux - Offres de services
- 10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
 - 10.1 Adoption du Premier projet de règlement numéro 645 modifiant le Règlement de zonage no 460 de la Municipalité de Stoke
 - 10.2 Adoption du Premier projet de règlement numéro 646 modifiant le Règlement concernant les usages conditionnels no 591 de la Municipalité de Stoke
- 11. CULTURE, LOISIRS ET COMMUNICATION**
 - 11.1 Adoption du Règlement numéro 644 sur l'accès et l'utilisation du parc situé au lac Stoke
- 12. VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE**
 - 12.1 Demande de soutien financier - Corporation de développement socio-économique de Stoke (CDSE)

- 12.2 Nomination au sein du conseil d'administration - Corporation de développement socio-économique de Stoke (CDSE)
- 12.3 Appui à la CDSE dans le cadre d'une demande de subvention au volet général du programme de projets structurants de la MRC du Val-Saint-François
- 13. VARIA**
- 13.1 Aucun
- 14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE**